Commune de DOMPIERRE LES EGLISES

**Conseil Municipal**

**Procès-Verbal de la séance du jeudi 9 février 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 9 février 2023 à 18 heures, selon convocation du 2 février 2023.

**Etaient Présents**: Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Olivier BLONDET, Adjoints, Monsieur Jacky DUPLOUICH, conseiller délégué. Madame Marie-Paule WILLEMS, conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Laurence CLAUSS, Chantal LECHOPIER, conseillères municipales.

**Étaient représentés :** Monsieur Vincent THIBAUD par Monsieur Michel ROUSSEAU. Madame Odile POTARD par Monsieur Olivier BLONDET. Madame Saskia VAN LISHOUT par Madame Chantal LECHOPIER.

Monsieur Olivier BLONDET, Adjoint au Maire et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignés secrétaires de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**I- Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2022**Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s’ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière réunion.

 Aucune observation n’étant formulée le procès-verbal est approuvé à l’unanimité par les membres présents et représentés. Le procès-verbal du 16 décembre 2022 est ainsi arrêté.

**II- Ordre du jour :**
- Chaussée de l’étang du château

-Vente de la parcelle communale cadastrée section YE N° 55
- Questions diverses

Approuvé à l’unanimité par les membres présents.

**III – Chaussée de l’étang du château**Monsieur Rousseau en charge de la voirie communale informe les membres du conseil qu’un imposant trou est apparu au niveau de la chaussée de l’étang du château, sur la voie communale N°16. Monsieur Rousseau s’est rendu sur les lieux pour constater les dégâts avec les responsables voirie de la communauté de communes.

Les travaux de remblaiement du trou ont été réalisés en procédure d’urgence, par *l’entreprise Loizeau afin de sécuriser au plus vite le passage des véhicules empruntant cette voie.*

Après discussion, le conseil à l’unanimité des membre présents et représentés :

* Demande au Maire de prendre un arrêté pour interdire l’arrêt et le stationnement des véhicules sur le bord de la chaussée de l’étang,
* Dit que les travaux réalisés seront pris en charge par la commune,
* Demande au Maire de solliciter le propriétaire de l’étang pour entretenir les abords de la chaussée de l’étang, notamment la coupe des saules qui n’avait pas été réalisée depuis plusieurs années par le précédent propriétaire de l’étang du château.

**IV - Vente de la parcelle communale cadastrée section YE N° 55**Le Maire informe le conseil municipal qu’il a reçu un mail de Monsieur Dirk BAETEN, domicilié 11, Cros 87190 Dompierre-les-Eglises ; sollicitant l’acquisition de la parcelle communale cadastrée section YE N° 55 d’une superficie de 253 m2.

Le Conseil, à l’unanimité des membres présents et représentés :

-Accepte de vendre la parcelle communale ci-dessus,

-Fixe le prix de vente à 0.40 € le m²,

-Dit que les frais de notaire et les éventuels frais de géomètre seront à la charge de l’acheteur,

-Autorise le Maire ou son représentant à signer l’acte de vente et tous les documents relatifs à cette affaire.

**V - Questions et informations diverses**

**Intervention de Monsieur Guibert**

**\*Avenant N° 3 avec la société SAUR**

Le Maire informe le conseil qu’il a reçu de la part de la Préfecture un courrier lui indiquant que la délibération relative à l’avenant N°3 à la délégation de service public pour la gestion de l’eau potable de notre commune, est entachée d’illégalité.

Le Maire propose de prendre rendez-vous avec la Sous-préfecture pour régler ce problème.

**\*Commerce multiservices**

Le Maire informe le conseil que le commerce multiservices est ouvert depuis le 4 février 2023,

« Les Saveurs de Dompierre » proposent différents services : Bar, Restaurant, Epicerie, Point bibliothèque, Dépôt de pain, Relais Postal, Relais Pick-Up..."

Yann et Stéphanie, les gérants ont créé une page Facebook <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086563773337> sur laquelle on peut voir les menus proposés et toutes les activités.

**\*Communauté de communes**

Le Maire informe le conseil qu’il a reçu de la part de la communauté de communes un mail pour inscrire des projets communaux au contrat de relance et de transition écologique pour 2023

Le conseil propose la mise en place de 2 bornes de recharge électrique, l’aménagement de la rue de Magnac-Laval et de l’aire de jeux au camping, de revoir la signalétique du camping et du nouveau commerce en bordure de la RN 145.

Madame Willems propose de contacter le CAUE pour tout ce qui concerne l’aménagement du bourg.

La communauté de communes sera consultée pour savoir quels seraient les projets éligibles au CRTE.

**\*Prime à l’installation**

Le Maire informe le conseil qu’il est nécessaire de modifier la délibération et le règlement votés en 2018, suite à des observations de la part de la trésorerie et de la Préfecture.

Le règlement sera réexaminé (notamment l’article 2) lors d’une prochaine séance de conseil municipal suivants des renseignements pris auprès de la communauté de communes.

**\* Ligne de trésorerie**

Le Maire informe le conseil que la ligne de trésorerie de 100 000 € contractée auprès du crédit agricole

a été entièrement remboursée.

**Intervention de Monsieur Rousseau**

**\*Isolation des bâtiments communaux**

Monsieur Rousseau informe le conseil qu’il a reçu le responsable technique de la société

« PC rénovation » proposant d’isoler les bâtiments communaux équipés actuellement d’un chauffage au gaz ou au fioul. (Logement de la poste, logements du Beauvert et l’école).

La société propose de remplacer les équipements actuels par la mise en place d’un système de pompe à chaleur, les travaux sont financés par la société avec un reste à charge d’1 € pour la commune.

Monsieur Rousseau est en charge de ce dossier.

**Intervention de Monsieur Duplouich**

**\*logement locatif 1 rue de la Bascule**

Monsieur Duplouich informe le conseil que des tâches d’humidité apparaissent dans le logement locatif, 1 rue de la Bascule. Un devis a été sollicité auprès de l’entreprise LAMANT.

**\*Mise en sécurité de la pompe à chaleur et des bouteilles de gaz au commerce multiservices.**

Monsieur Duplouich demande s’il est possible de réaliser un aménagement extérieur autour des bouteilles de gaz et de la pompe à chaleur du commerce multiservices.

Messieurs Blondet et Duplouich sont en charge de ce dossier.

**Intervention de Madame Willems**

**\*Inondation au Moulin du Château**

Madame Willems informe le conseil que suite au sinistre « dégâts des eaux » concernant sa propriété au N° 1 Moulin du château, une expertise a eu lieu en novembre 2022. Suite à l’expertise, son assureur l’a informée que les dégâts concernant les aménagements extérieurs ne seraient pas pris en charge, ni par l’assurance de la commune ni par l’assurance de la communauté de communes.

Monsieur Rousseau propose de recontacter la communauté de communes pour en discuter.

**Intervention de Madame Clauss**

**\*éco point**

Madame Clauss demande si un éco-point pourrait être implanté au Beauvert.

Ce point sera à étudier avec le SYDED.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Signatures : Philippe Guibert, Maire Olivier Blondet, secrétaire de séance,